
SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Assemblée nationale

Objet : Accord-cadre relatif à l'achat de fournitures et de consommables de bureau au profit de l'Administration parlementaire au titre des années 2024, 2025 et 2026.

Référence du PPMP : F_AN_1.1

Avis n° : 001-24/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 23/02/2024

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National



1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de passation des marchés publics de version n°1 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le 04 janvier 2024.
2. L'Assemblée nationale a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer des acquisitions, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'accord cadre pour l'achat de fournitures et de consommables de bureau au profit de l'Administration parlementaire au titre des années 2024, 2025 et 2026.
3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des fournitures et de consommables de bureau au profit de l'Administration parlementaire (accord-cadre au titre des années 2024, 2025 et 2026).

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué en deux (02) lots à savoir :

- **Lot 1 :** Accord-cadre relatif à l'achat de consommables informatiques au profit de l'Administration parlementaire au titre des années 2024, 2025 et 2026 ;
- **Lot 2 :** Accord-cadre relatif à l'achat de produits d'entretien, de fournitures de bureau ou d'appareils électriques au profit de l'Administration parlementaire au titre des années 2024, 2025 et 2026.

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et peut en être attributaire s'il dispose des capacités financières et techniques conformément aux critères de qualification pour chacun des lots.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale, Monsieur DEDEWANOU Fagnon Damien, email : fagnondedewanou@gmail.com* et prendre connaissance des documents du Dossier d'Appel d'Offres au Secrétariat permanent des marchés publics : *secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17h 30 mn, heure locale. (GMT+1).*
6. Au terme du présent dossier d'appel d'offres, il sera élaboré pour une durée maximale de trois (03) ans non renouvelables, un accord-cadre monoattributaire par lot qui servira de base à l'émission des bons de commande au fur et à mesure sur l'ensemble de la période de couverture conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Le délai d'exécution des bons de commande sera précisé dans chaque bon de commande.

Les prix indiqués dans les bons de commande tiendront compte des prix unitaires proposés dans les offres du titulaire dans l'accord cadre par lot.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises spécialisé dans le domaine d'achat et de vente de consommables informatiques (lot 1) et d'achat et de vente de fournitures de bureau ou d'appareils électriques (lot 2), et justifiée par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ou la carte d'importateur de l'entreprise;



- avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), et de l'année en cours, en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés portant sur l'achat de consommables informatiques et d'une valeur minimale hors TVA de cinquante-huit millions cinquante un mille trois cent soixante-douze (58 051 372) francs CFA pour le cumul des marchés pour le lot 1 et l'achat de produits d'entretien, de fournitures de bureau ou d'appareils électriques et d'une valeur minimale hors TVA de cinquante-un millions deux cent soixante-dix mille six cent soixante-un (51 270 661) francs CFA pour le cumul des marchés pour le lot 2 et justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé montrant qu'il a exécuté lesdits marchés;

Exigences financières :

Le Candidat doit :

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de :
 - Six millions quatre-cent cinquante mille cent cinquante-deux (6 450 152) FCFA pour le lot 1 ;
 - Cinq millions six cent quatre-vingt-seize mille sept cent quarante (5 696 740) FCFA pour le lot 2.



NB : Cette attestation de capacité financière doit être confirmée à l'émission de chaque bon de commande sur la durée de l'accord cadre.

- fournir les états financiers des quinze (15) premières pages des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

NB : Les exigences financières sont cumulatives.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques :

• le candidat doit être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprise spécialisée dans le domaine d'achat et de vente de consommables informatiques (lot 1) et d'achat et de vente de fournitures de bureau (lot 2), et justifiée par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ou la carte d'importateur de l'entreprise;

• le candidat doit disposer d'une liste des qualifications et des références professionnelles d'un (01) personnel d'encadrement, ayant au moins le niveau BAC, justifiant qu'il a participé, au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), et de l'année en cours à l'exécution d'au moins deux (02) marchés portant sur l'achat de consommables informatiques et d'une valeur minimale hors TVA de cinquante-huit millions cinquante un mille trois cent soixante-douze (58 051 372) francs CFA pour le cumul des marchés pour le lot 1 et l'achat de produits d'entretien, de fournitures de bureau ou d'appareils électriques et d'une valeur minimale hors TVA de cinquante-un millions deux cent soixante-dix mille six cent soixante-un (51 270 661) francs CFA pour le cumul des marchés pour le lot 2 et appuyée des preuves (attestation ou un certificat de travail précisant les expériences du personnel, copie de la carte nationale d'identité, diplôme et curriculum vitae daté et signé par les intéressés ou toutes autres pièces tenant lieu) ;

Exigences financières :

• Le candidat doit fournir le bilan d'ouverture et les états financiers des quinze (15) premières pages de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;

• Le candidat doit fournir une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant un risque contractuel de montant minimum hors taxes supérieur ou égal à :

- Cent seize millions cent deux mille sept cent quarante-trois (116 102 743) FCFA pour le lot 1 sur la durée d'exécution de l'accord cadre ;
- Cent deux millions cinq cent quarante un mille trois cent vingt-deux (102 541 322) FCFA pour le lot 2 sur la durée d'exécution de l'accord cadre.

• Le candidat doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit hauteur de :

- Six millions quatre-cent cinquante mille cent cinquante-deux (6 450 152) FCFA pour le lot 1 ;
- Cinq millions six cent quatre-vingt-seize mille sept cent quarante (5 696 740) FCFA pour le lot 2.

NB : - Cette attestation de capacité financière doit être confirmée à l'émission de chaque bon de commande sur la durée de l'accord cadre

- Les exigences financières sont cumulatives.
- L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.



8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du Vendredi 23 février.....2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF en fichier unique sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30min et de 14 h à 17 h 30min, heure locale (GMT+1)*. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par **courrier express recommandé**. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : www.assembleenationale.bj* ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB accessible sous le format PDF en fichier unique accessible, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, au plus tard le 15...../03.../ 2024 à 10...heures...00...mn, heure locale (GMT+1)*. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle**

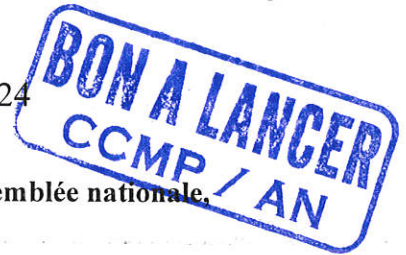
de dépouillement de la Personne responsable des marchés publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, quartier Houédakomey le... 15/03/2024 à... 10 heures... 30 mn heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
- Un million cent soixante et un mille vingt-sept (1 161 027) FCFA pour le lot 1 ;
 - Un million vingt-cinq mille quatre cent treize (1 025 413) FCFA pour le lot 2.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet et chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre.

Porto-Novo, le... 23/02/2024



La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale.



[Signature]

Damien Fagnon DEDEWANOU